

VOLET 3 Se déplacer, se loger, travailler, se divertir

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise assure désormais les missions d'autorité organisatrice des mobilités à l'échelle d'un territoire élargi à la Cc Grésivaudan et au Pays Voironnais.

Les propositions des ateliers sobriété				Analyse des propositions et suites données		
Thématique	Les comportements existants à encourager/accompagner	Propositions des ateliers : ce que la Métropole peut faire pour nous aider	Levier d'action proposé	Compétence métropolitaine	Etat d'avancement ou suite à donner	Précisions
Continuer à encourager les mobilités douces		Sensibiliser aux bienfaits du vélo et de la marche (santé, plaisir...)	Éduquer, sensibiliser	SMMAG/Métro	En cours	Cette action s'inscrit dans l'orientation 2 du PDU sur l'incitation aux changements de comportements (cf : Défi "Grenoble Capitale Verte" : "9.1 - Moins de 5kms ? A pied et à vélo !"
		Encourager et développer les itinéraires piétons (avec KM et durée)	Inciter	SMMAG/Métro	En cours. A renforcer	Cette action s'inscrit dans le PDU (action 6.1). Aujourd'hui, la réflexion est ciblée prioritairement sur l'intégration d'itinéraires piétons dans les grands projets d'aménagement (GrandAlpe,...) et aux abords des écoles.
		Relancer les pédibus et les vélo-bus pour aller à l'école		SMMAG	En cours. A renforcer	Cette action est mise en place dans le cadre du PDU (action 3.3) et sera poursuivie. Il existe aussi des animations "savoir rouler à vélo dans les écoles" proposées par le service Mvélo+.
		Faciliter la location de vélos spécifiques (cargo, triporteur, ...) par les familles ayant les QF (quotient familial de la CAF) les moins hauts		SMMAG	Mis en place	Cette action est inscrite dans le PDU (action 7.3) et consiste en la diversification de la flotte métrovélo. Par ailleurs, une tarification solidaire pour des quotients familiaux inférieurs à 700 est en place depuis 5 ans, une tarification solidaire étant également sollicitée auprès des opérateurs privés de trottinettes et vélos à assistance électrique. Une aide à l'acquisition de VAE, sur conditions de ressource, est également envisagée
		Donner de l'espace et sécuriser les modes de déplacements doux notamment en connectant toutes les villes avec des grandes pistes cyclables équipées en borne de gonflage et de réparation rapide	Soutenir	Oui	En cours	6 villes sont d'ores et déjà connectées au réseau « Chronovélo » et équipées de stations de gonflage. Il est aujourd'hui prévu d'en connecter 12 au total avec les 49 kilomètres d'axes Chronovélo programmés. La révision du schéma directeur cycles (en cours) intégrera encore d'autres communes au réseau Chronovélo afin que la totalité des villes de la vallée et des 1ers « coteaux » soient à terme connectées au réseau dit "principal", qui se veut à l'instar de Chronovélo permettre à tout un chacun (y compris aux enfants et aux personnes âgées) de circuler à vélo en toute sérénité. Un plan d'action en faveur du vélo 2021-2025 a été approuvé en juin 2021.
		Créer plus de systèmes de stationnements sécurisés et peu chers pour les vélos (ex : création d'un pass vélo annuel/mensuel pour avoir accès au même prix à l'ensemble des parkings automobiles)		Oui	En cours	11 parking en ouvrage métropolitains (P-GAM) sont aujourd'hui équipés de stationnement vélos. Depuis janvier 2022, une nouvelle expérimentation a été lancée avec le déploiement d'un abonnement mutualisé "consigne vélo Mvélo+ avec accès à tous les parkings SEMOP".
Utiliser l'intermodalité		Proposer des cartes d'abonnements multimodaux de type Oura (selon le profil, nombre de jours de transport ...) tel que l'OV-chipkaart néerlandaise	Inciter	SMMAG	En cours	Cette action relève de la compétence du SMMAG et est inscrite dans le Plan de Déplacements Urbains (action 1.1) laquelle prévoit le déploiement du pass mobilité, carte d'abonnement multimodal intégrant les transports en commun, le covoiturage, le stationnement, la location de vélo etc... Ce projet est en cours de développement.

Les propositions des ateliers sobriété				Analyse des propositions et suites données		
Thématique	Les comportements existants à encourager/accompagner	Propositions des ateliers : ce que la Métropole peut faire pour nous aider	Levier d'action proposé	Compétence métropolitaine	Etat d'avancement ou suite à donner	Précisions
	Aller au travail à pied, en vélo, en trottinette, en bus en tram ou en train	Équiper les bus de support vélo (crochets) facilitant les trajets bus/vélos	Soutenir	SMMAG	En cours	Cette action est inscrite dans le Plan de Déplacements Urbains (action 11.1). Elle est en cours de déploiement pour le réseau SMMAG et le réseau régional au fil du renouvellement des matériels.
		Développer des parkings relais	Inciter	SMMAG	En cours	Cette action est inscrite dans le Plan de Déplacements Urbains (action 10.3). Plusieurs projets de parkings relais sont en cours de déploiement sur les territoires du Grésivaudan et du Voironnais. Des projets sont aussi envisagés dans le Grand Sud métropolitain, deux nouveaux p+r ayant par ailleurs vu le jour dernièrement à Sassenage et Varcès. Elaboration d'un schéma directeur des P+R actuellement en cours.
Autopartage	Faire de l'auto-partage, notamment avec l'entreprise Citiz	Communiquer et sensibiliser sur la démarche Rézo Pouce et l'auto-partage (à l'école, en entreprise...)	Éduquer, sensibiliser	SMMAG	En cours	Cette action s'inscrit dans l'orientation 2 du PDU pour accompagner aux changements de comportements (par exemple actions de type "plaque ta caisse") mais aussi dans l'orientation 12 du PDU avec plusieurs actions en faveur du covoiturage (développer le réseau d'airres de covoiturage, les lignes de covoiturage avec garantie retour, ...) et du développement de l'autopartage. De nombreuses actions de sensibilisation existent déjà autour du Rézo Pouce et le système de covoiturage M'Covoit Lignes +. Ces actions seront poursuivies.
		Rendre disponible l'auto-partage des véhicules professionnels des collectivités aux particuliers en dehors des horaires de bureau	Inciter	oui	En cours	Cette action s'inscrit dans le Plan de Déplacements Urbains (action 12.4). Depuis 2020, la Métropole a mis à disposition de CITIZ deux véhicules (twingo) Métro à travers une convention de 3 ans et souhaite étendre cette mise à disposition à 5 véhicules en 2023 suite à la diminution de la flotte de véhicules légers. Elles sont louées prioritairement la journée aux agents de la Métropole et peuvent être réservées le reste du temps par tous les citoyens (information et réservation sur le site de CITIZ).
		Aider financièrement des systèmes d'autopartage à des petites échelles (petits quartiers, copropriétés, groupements de citoyens)	Soutenir	SMMAG	Non retenu	La Métropole n'intervient pas en la matière à ce stade. Il convient pour ce faire d'étudier le modèle économique de l'autopartage à cette échelle. En revanche, le renforcement de l'autopartage est bien inscrit dans le Plan de Déplacements Urbains.
		Créer des couloirs spéciaux pour le covoiturage	Soutenir	Non	NC	C'est une compétence Etat sur autoroute / voies rapides urbaines. Cette action est prévue dans le Plan de Déplacements Urbains (action 13.3). Une voie est ouverte à titre expérimental sur l'A480 (associée au système de covoiturage spontané M'Covoit Lignes plus). D'autres sont à l'étude.

Les propositions des ateliers sobriété				Analyse des propositions et suites données		
Thématique	Les comportements existants à encourager/accompagner	Propositions des ateliers : ce que la Métropole peut faire pour nous aider	Levier d'action proposé	Compétence métropolitaine	Etat d'avancement ou suite à donner	Précisions
Se déplacer sobrement	Ne plus utiliser la voiture individuelle et utiliser les TC	Augmenter l'offre de transports en commun, notamment dans les territoires mal dotés (agrandissement du réseau et augmentation des fréquences de passage, notamment en renforçant les transports "à la demande")	Inciter	SMMAG	En cours	En cours dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains. Toutefois, il est à noter que ce type d'offre peut être à double tranchant : dans les zones peu denses, il est difficile d'être compétitif en transports en commun et certains bus restent vides. Quant au Transport à la Demande, il est intéressant pour les personnes captives mais n'est pas à généraliser pour tous les profils, le risque étant de développer un système de taxi déguisé, payé par la collectivité, et coûtant cher.
		Créer des ponts cyclables sur l'Isère pour faciliter certains itinéraires à vélo	Inciter	Oui	Programmé	Un certain nombre de franchissements piétons / cycles à reaménager et créer sur le Drac et L'Isère sont inscrits au PDU (cf. action 5.3) et prévus dans le plan d'action en faveur du vélo 2021-2025 de la Métropole. Une passerelle piétons cycles sur l'Isère et une sur le Drac sont prévus par ailleurs dans le projet A480 Rondeau.
		Apaiser les vitesses et conforter le rôle multimodal des grandes voiries	Imposer, contraindre	Sur voirie de compétence métropole	Etude en cours	Cette action est inscrite dans le Plan de Déplacements Urbains (action 13.1). Elle vient conforter la démarche "Métropole apaisée" et le guide métropolitain des espaces publics et de la voirie qui visent notamment à rééquilibrer le partage des espaces publics au profit des modes alternatifs à la voiture solo. A noter aussi que l'action 13.3 du PDU prévoit de renforcer le rôle multimodal des grandes pénétrantes vers l'agglomération : voies covoiturage sur l'A41, sur l'A480 au sud du Rondeau, voie bus réversible sur RN85, etc.
		Se coordonner avec les communautés de communes voisines pour améliorer l'offre de transports en commun, notamment pour les déplacements domicile-travail (ex : Grésivaudan pour desservir Inovalée)	Soutenir	SMMAG	Mise en place	Cette coordination a été mise en place via l'agrandissement du périmètre de l'AOM, (SMMAG) incluant désormais la CC Grésivaudan et la CA Pays Voironnais. Les harmonisations et les optimisations des offres entre ces territoires sont en cours (la carte multimodale existe déjà, et est utilisable dans l'intégralité des réseaux de transport de la région grenobloise. La carte Oûra est utilisable dans plus de 40 réseaux de transport en Auvergne Rhône Alpes). Sur la Métropole, les abonnements TAG permettent de voyager sur les réseaux TAG, Cars Région (anciennement Transisère) et les TER. Sur la Région Grenobloise, les abonnements Cars Région permettent de voyager sur les réseaux Cars Région et l'ensemble des réseaux urbains des zones achetées. Ainsi, en achetant un abonnement zone A-B, on peut voyager sur 4 réseaux : TAG, Cars Région, TouGo pour le Grésivaudan et Pays Voironnais. On peut également coupler un abonnement TER et TAG, avec l'abonnement TER+TAG. La seule combinaison qui n'est pas encore possible est la combinaison TER + Cars Région + Réseaux urbains (hors métropole).
		Inciter à la pratique du télétravail		SMMAG	En cours	Cette action est intégrée dans les plans d'actions M'PRO pour inciter les employeurs à le mettre en place. Fin 2020, sur 250 établissements engagés, 198 ont déposé un plan d'actions et ont choisi de mettre en place le télétravail.

Les propositions des ateliers sobriété				Analyse des propositions et suites données		
Thématique	Les comportements existants à encourager/accompagner	Propositions des ateliers : ce que la Métropole peut faire pour nous aider	Levier d'action proposé	Compétence métropolitaine	Etat d'avancement ou suite à donner	Précisions
		Développer les espaces de bureaux partagés		Oui	En cours	La Métropole soutient plusieurs acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprises qui proposent des locaux partagés et un accompagnement des porteurs de projet (exemple : La Pousada, Cap Berriat et le Tarmac). En revanche, il n'y a pas à ce jour de programme d'aide aux nombreux Tiers Lieux dont le recensement est en cours actuellement par la Région.
		Développer une offre de taxis vélos à 1€ les jours de pluie	Inciter	SMMAG	Non retenu	Des offres privées de vélo-taxi couverts existent. Un report vers les transports en commun est aujourd'hui davantage encouragé dans ce cas de figure.
		Encadrer l'utilisation de voitures individuelles à l'intérieur d'un périmètre (étendre la ZFE des véhicules professionnels vers les véhicules particuliers)	Soutenir	Oui	En cours	La mise en place d'une ZFE tous véhicules est en cours d'étude sur 13 communes de la Métropole, en déclinaison des orientations du PDU, du PCAEM et de la loi climat et résilience.
Déplacements en montagne	Utiliser les transports en commun pour aller en montagne	Promouvoir le territoire	Eduquer sensibiliser	Oui	En cours	Depuis 2020, le SMMAG et GAM ont mis en place un dispositif appelé « destination fraîcheur ». Il est organisé au mois de juin afin d'inciter les visiteurs à se rendre sur les lieux de balades/points d'intérêts touristiques en transports en commun (TC). Par ailleurs, des réflexions sont en cours pour inciter les visiteurs à prendre les TC pour aller en montagne tout au long de l'année. Tous les nouveaux produits touristiques (trails, randos fraîcheurs) prennent en compte l'accessibilité en TC des sites. De plus, un travail est en cours sur les messages à transmettre aux visiteurs qui fréquentent la montagne.
		Installer un téléphérique depuis la vallée de Grenoble pour aller faire du sport de montagne dans le Vercors et sur les autres massifs	Soutenir	SMMAG	Non retenu	Cette action ne figure pas dans le PDU 2030.
		Aménager les points d'accueil pour éviter que le public se disperse et que les pratiques sportives impactent les écosystèmes, la biodiversité	Imposer, contraindre	Oui	En cours	Un travail de réflexion est en cours sur les sites fortement fréquentés, au col de Porte notamment, pour aménager les sites et améliorer ainsi l'accueil.
Tourisme local		Réduire les voyages en avion (notamment les courts courriers et voyages longs de courtes durée)	Inciter	Non	NC	Cette action ne relève pas des compétences de la Métropole. En revanche, une incitation à réduire les voyages de ce type est proposée via les défis "Grenoble Capitale Verte" : cf." 9.4 - Air ou bus ? : <ul style="list-style-type: none"> • Si une alternative ferroviaire à l'avion existe en moins de 4h, je la choisis. • Je réduis mes déplacements en avion." Cet objectif est inscrit dans les délibérations cadres des déplacements pour les agents et élus de la Métropole

Les propositions des ateliers sobriété				Analyse des propositions et suites données		
Thématique	Les comportements existants à encourager/accompagner	Propositions des ateliers : ce que la Métropole peut faire pour nous aider	Levier d'action proposé	Compétence métropolitaine	Etat d'avancement ou suite à donner	Précisions
		Soutenir le tourisme sur le territoire en incitant à faire des vacances locales peu impactantes sur les écosystèmes. Inciter le covoiturage et le transport en commun pour rejoindre ses loisirs	Inciter/Soutenir	oui	en cours	<p>La promotion du territoire se fait en lien avec l'office de tourisme métropolitain auprès des habitants (présence d'un stand lors de divers évènements type foire d'automne). La création de produits touristiques incitant les habitants à découvrir le territoire (boucles vélo loisir, randonnées, etc ...) est disponible sur le site de l'Office de tourisme.</p> <p>Il existe par ailleurs une incitation en ce sens via un défi "Grenoble Capitale Verte" : cf "5.6 - Tourisme durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je choisis une destination de proximité pour mes vacances et mes week-ends et je m'y rends avec un moyen de transport décarboné (train, vélo...)."